

N

P.L./A.F./

INSTITUT D'ELEVAGE ET DE MEDECINE VETERINAIRE DES PAYS TROPICAUX

-----

CENTRE DE RECHERCHES ZOOTECHNIQUES DE WAKWA.

-----

PROGRAMME DE CROISEMENT PAR INSEMINATION ARTIFICIELLE :

- PROTOCOLE EXPERIMENTAL POUR LES ANIMAUX DE L'ANNEE 1 :
- METIS CHAROLAIS NES EN 1970. -

\*\*\*\*\*

N°1100 Bis.

SEPTEMBRE 1971.

Ph. CHOSTE  
O.R.S.T.O.M.

Fonds Documentaire

N° : 02730  
 Cote B  
 Date

PROGRAMME DE CROISEMENT PAR INSEMINATION ARTIFICIELLE :

- PROTOCOLE EXPERIMENTAL POUR LES ANIMAUX DE L'ANNEE 1 : METIS CHAROLAIS EN 1970. -

- - - - -

I - INTRODUCTION ET REFERENCES :  
=====

Nous rappellerons d'abord les références des différents documents relatifs à la mise en place du programme d'Insémination Artificielle à WAKWA :

- Convention de Financement N°21/C/68/0 entre la République Française (F.A.C.) et la République Fédérale du Cameroun - (Projet 172/CD/68/VI/0/5).  
(Noter en particulier page 10 paragraphe C) : "Etude de Croisements nouveaux obtenus par Insémination Artificielle").
- Convention N° DI-69-17-FAC du 20/11/1969.
- Rapports Annuels du Centre de Recherches Zootechniques I.E.M.V.T. de WAKWA :
  - 1969 - Tome I - Pages 66 à 74
  - 1970 - Tome I - Pages 41 à 62.
- Etude Expérimentale des Métis de Races Améliorées obtenues par Insémination Artificielle à la Station de WAKWA - Optique Recherche et Diffusion - Juin 1971.

Nous rappellerons également que le devenir des produits d'Insémination Artificielle ne semblant pas définis avec suffisamment de précision, nous avons sollicité des Responsables du Secrétariat d'Etat à l'Elevage une Réunion de travail qui s'est tenue à YAOUNDE en Juillet 1971. L'avenir et la destinée des Métis Demi-Sang Charolais de la première année ont été l'objet principal des travaux, et la Direction de l'Elevage du Cameroun Oriental s'est opposée catégoriquement à toute éventualité de diffusion hors des Stations d'Elevage. En conclusion, l'optique générale retenue pour cette première phase du programme de croisement est :

- Croisement industriel pour les Produits Mâles. (destination : Boucherie).
- Essais d'Elevage et de Reproduction pour apprécier les qualités d'Elevage des Femelles. (en Station).

II - RAPPEL DES FAITS ANTERIEURS :  
=====

Nous ne faisons ci-dessous qu'un rappel succinct, les résultats déjà connus ont, en effet, été rapportés par ailleurs : cf. Rapports Techniques du C.R.Z. - I.E.M.V.T. WAKWA.

21 - 1969 : Première Année du Programme d'Insémination Artificielle :

Pour des raisons accidentelles (Avarie de transport sur la semence), seule la race Charolaise a pu être retenue la première année pour un essai limité.

22 - 1970 : Naissances et Période avant Sevrage :

En Mai et Juin 1970, nous enregistrons les naissances des veaux Métis Demi-Sang Charolais. 17 Veaux Mâles et 14 Femelles sont menés jusqu'au sevrage effectué à 8 mois, en moyenne, en Janvier 1971.

23 - 1971 : Période après Sevrage :

Dès le sevrage, deux régimes différents sont adoptés pour les Mâles et les Femelles :

a) - Mâles : Janvier à Avril : Pâturage complémenté

Au cours de leur première saison sèche, les mâles ont été placés dans un "essai de croissance" où en comparaison à des Zébus de race locale et à des Métis Brahma ("WAKWA") ils reçoivent un régime relativement " intensif ".

Après cette période de saison sèche, les mâles ont été divisés en 2 lots pour la saison des pluies :

- Extensif pur ( Pâturage ).
- Semi-Intensif( Pâturage + légère complémentation ).

b) - Femelles :

- Janvier à Avril = Régime semi-intensif(Pâturage+légère complémentation).
- Saison des Pluies = Extensif pur.

24 - Cette première phase d'élevage a donc été orientée vers un régime plus intensif pour les mâles, avec différents niveaux, et plus naturel et moins coûteux pour les femelles. Ceci résulte de l'orientation différente du devenir des 2 sexes.

III - MALES : PRODUCTION DE VIANDE : PROJET DE PROTOCOLE :  
=====

Conformément aux conclusions du Paragraphe I ci-dessus, tous les mâles doivent recevoir une destination en boucherie. Nous proposons donc d'effectuer les abattages à trois niveaux différents que nous caractérisons ci-dessous :

- 1) : Taurillon précoce de 18 mois environ
- 2) : Taurillon précoce de 24 mois environ
- 3) : Jeune Boeuf de 3 ou 4 ans.

Nous donnons au Tableau 3 en Annexe une représentation de l'ensemble du Protocole.

31 - Taurillons précoces de 18 Mois :

- Abattage vers Novembre 1971 (18 Mois en moyenne).
- Effectif : environ le tiers du lot - soit 6 Têtes.
- Intérêt : Finition à l'herbe avec une période totale de complémentation de 10 mois seulement :

Janvier à Avril = Complémentation conséquente

Avril à Novembre = Complémentation légère.

- Ce Schéma présente un raccourcissement important du cycle de production puisqu'il doit permettre d'obtenir des carcasses exploitables à 18 mois.

32 - Taurillons précoces de 24 Mois :

- Abattage vers Avril-Mai 1971 (23-24 Mois).
- Schéma moins rapide qui consiste à compléter à nouveau les animaux au cours d'une seconde saison sèche. Cette solution permet de présenter sur le marché de la viande à la période de pénurie de fin de saison sèche, des carcasses de 1er choix.

33 - Jeunes Boeufs de 3 à 4 Ans :

- Un certain nombre d'animaux pourront être castrés et menés jusqu'à 3 ou 4 ans pour apprécier l'intérêt qu'il y aurait à garder ce type de Métis au-delà de 2 ans pour la production de viande.

34 - Contrôle à l'Abattage :

- Pour tous les lots, dans la mesure du possible, les contrôles suivants seront effectués à l'abattage :
  - a) - Comparaison à des Témoins Zébus
  - b) - Etude de Rendement à l'abattage
  - c) - Jugement, Appréciation et Mensuration de la Carcasse
  - d) - Etude de découpe de la Carcasse.

IV - FEMELLES : ESSAI D'ELEVAGE :

=====

Le fait de mettre les femelles Demi-Sang à l'abattoir avant de les faire reproduire aurait consisté à conclure définitivement cet essai sans tenter d'apprécier les " qualités d'élevage " de ce type de métis. Au contraire en leur faisant faire une carrière de reproduction, même si elle doit être courte et même si le veau doit être abattu, nous pourrions apprécier les aptitudes de reproductrice et les qualités maternelles (production laitière en particulier) des femelles métis Zébu x Taurin.

Un essai de raccourcissement du cycle de production sera tenté avec ces animaux avec en particulier une mise à la reproduction à 2 Ans (au lieu de 3 ans pour les génisses de la Station). Toutefois, il ne s'agira pas d'un système très intensif ni très coûteux puisque pour arriver à la mise à la reproduction à 2 ans, ces génisses auront subi le régime suivant :

- Mai-Juin 1970 à Janvier 1971 = "Sous les mères "
- Janvier 1971 à Avril 1971 (une saison sèche) = légère complémentation sur le pâturage après sevrage.
- Mai 1971 à Décembre 1971 = extensif pur
- Janvier à Avril 1972 = légère complémentation
- Juin 1972 = mise à la reproduction à 2 ans en moyenne.

Au Tableau 3 en Annexe, nous résumons les phases de ce protocole.

=====

- ANNEXE : NOTES ET TABLEAU

=====

NOTE 1 : Nous avons évoqué à plusieurs reprises la notion de " légère complémentation ". Il s'agit d'une complémentation de saison sèche ou de saison des pluies qui est de l'ordre d'un Kg. d'aliment concentré complémentaire du pâturage par jour et par tête : ce type de complémentation coûte environ 7 à 20 francs par jour suivant qu'il s'agit de graines de coton (7 F/Kg à WAKWA) de céréales - (13 à 17 F/Kg. à WAKWA) ou de tourteau (19-20 F/Kg).

NOTE 2 : Les résultats préliminaires de l'essai d'Insémination Artificielle ont été présentés pour l'instant dans les documents suivants :

- Rapports Annuels Centre de Recherches Zootechniques I.E.M.V.T. 1969 et 1970.
- Rapport Annuel Succinct Insémination Artificielle 1970:546/RAC/2111.

TABLEAU 3 : SCHEMA DE PRINCIPE DU PROTOCOLE D'EXPERIENCE POUR LES METIS DEMI-SANG CHAROLAIS DE LA PREMIERE ANNEE DU PROGRAMME INSEMINATION ARTIFICIELLE :

Dates ou Périodes :	M A L E S :	F E M E L L E S
Mai - Juin 1970	..... N a i s s a n c e s .....	
	E l e v a g e sous les M è r e s	
Janvier 1971	..... S e v r a g e .....	
1ère Saison Sèche .....Avril 1971	R é g i m e I n t e n s i f	1/2 Intensif
Saison des Pluies .....Nov. 1971	(1) 1/2 Intensif - (2) Extensif	Extensif
	1er Abattage Boucherie 18 Mois	
2ème Saison sèche .....Mars-Avril 72	R é g i m e I n t e n s i f	1/2 Intensif
	2ème Abattage 24 Mois	
Saison des Pluies 72 1973	( Extensif ? )	( Mise à la Re- production à 2 Ans
	Dernier Abattage 3 Ans	

Régime Extensif : Pâturage seul

" 1/2 Intensif: Légère complémentation de l'ordre d'un Kg/Jour/Tête d'aliment concentré.

" Intensif : Complémentation plus conséquente./-

C.R.Z. - I.E.M.V.T. DE WAKWA.

/ SEPTEMBRE 1971 /

Ph. LHOSTE.